



DECISION N° 4415/D/MINEDUB/SG/DPPC/PAEBC/CSPM/2026 DU 15 SEPT 2026

Portant publication du résultat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°06/26AMI/
MINEDUB/SG/DPPC/PAEBC/CSPM/2026 du 24 juillet 2026 pour la préqualification des fournisseurs en vue de la
livraison du mobilier de bureau au Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC).

FINANCEMENT : Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique / Gouvernement de la
République du Cameroun

Le Ministre de l'Education de Base, Maître d'Ouvrage du PAEBC,

- Vu La Constitution ;
- Vu L'Accord de Prêt du 16 octobre 2025 conclu avec la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique ;
- Vu Le Décret n° 2012 268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;
- Vu Le Décret n° 2019 002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n° 2001 048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu Le Décret n° 2012 076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001 048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret n° 2012 074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu Le Décret n° 2013 271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012 074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté N° 00054 A MINMAP du 11 novembre 2025 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC) ;
- Vu la Décision N° 000309 CAB MINMAP du 05 décembre 2025 portant désignation du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC) ;
- Vu la Décision N° 39 BI 1461 D MINEDUB SG DPPC PAEBC CSPM 2026 du 19 janvier 2026 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC) ;
- Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°06/26AMI/ MINEDUB/SG/DPPC/PAEBC/CSPM/2026 du 24 juillet 2026 pour la préqualification des fournisseurs en vue de la livraison du mobilier de bureau au Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC) ;
- Vu l'Avis de Non Objection de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique du 03 septembre 2026.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les fournisseurs ci-après sont retenus pour la suite de la procédure de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°06/26AMI/ MINEDUB/SG/DPPC/PAEBC/CSPM/2026 du 24 juillet 2026 pour la préqualification des fournisseurs en vue de la livraison du mobilier de bureau au Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC) :

1. ETS IMANE ;
2. ETS IKRAM ;
3. ETS FARIS ;
4. ETS HALYA.

Article 2 : Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à l'Unité de Gestion du Projet du PAEBC. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,
MAITRE D'OUVRAGE DU PAEBC**



Laurent Serge ETOUNDI NGOA